

Construire le modèle logique d'une politique publique favorable à la santé : pourquoi et comment?

Mars 2013

Cette note documentaire présente la démarche de construction du modèle logique qui est proposée dans la méthode du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) pour réaliser des synthèses de connaissances sur les politiques publiques (Morestin, Gauvin, Hogue et Benoit, 2010). Par extension, on y verra aussi l'usage de ce type de modèle logique hors des synthèses de connaissances, à titre d'outil d'analyse des politiques publiques par les acteurs de santé publique.

La démarche de construction du modèle logique s'avère utile à de nombreux égards pour les professionnels amenés à conseiller des décideurs politiques, à mettre en œuvre ou à évaluer des politiques publiques, le tout dans le souci de promouvoir une prise de décision éclairée. On peut développer des modèles logiques pour toutes sortes de politiques publiques et d'interventions, mais ici nous nous intéressons spécifiquement aux politiques publiques favorables à la santé, comme en témoignent les exemples choisis.

Dans ce document, nous tenterons de répondre à trois questions :

- En quoi consiste un modèle logique de politique publique favorable à la santé?
- Pourquoi construire le modèle logique d'une politique publique favorable à la santé?
- Comment construire un modèle logique?

En quoi consiste un modèle logique de politique publique favorable à la santé?

Les modèles logiques sont utilisés couramment depuis plusieurs décennies à des fins de planification et d'évaluation. Depuis quelques années, des auteurs recommandent également leur utilisation pour guider la réalisation de synthèses de connaissances (Morestin *et al.*, 2010; Anderson *et al.*, 2011).

Précisons que, d'un auteur à l'autre, les termes varient pour désigner des outils sensiblement équivalents : modèle logique, modèle théorique, cadre conceptuel, cadre logique, etc. Certains y incluent les ressources et activités mises en œuvre, tandis que d'autres n'y présentent que ce qui concerne les effets. Nous ne souhaitons pas entrer dans un débat terminologique ou de définition. L'important est de comprendre la nature de l'outil décrit ici, qui représente une approche parmi d'autres; nous le désignons par le terme « modèle logique », mais au fond, l'étiquette choisie importe peu.

Le modèle logique tel que défini ici représente la chaîne des effets attendus entre une politique publique et le problème de santé qu'elle vise à remédier. Dépassant la question « est-ce que ça fonctionne? », le modèle logique permet de mieux comprendre comment ça fonctionne, comment la politique étudiée est censée agir.

Quand une politique publique est proposée en vue d'obtenir un certain effet sur un problème de santé, souvent, on n'explicite pas en détail comment cet effet devrait se produire. La proposition repose sur des hypothèses générales quant à l'efficacité de cette politique (est-ce que ça fonctionne?), parfois étayées dans la mesure du possible par des données probantes. Mais la réflexion reste au stade de la boîte noire en ce qui concerne les mécanismes d'action précis de cette politique (figure 1). Par exemple, l'affichage nutritionnel (comme le tableau de la valeur nutritive présenté sur les emballages des aliments) est une politique publique proposée pour prévenir l'obésité. Mais par quels mécanismes d'action la modification de l'étiquette des produits est-elle censée agir sur le poids des individus?



Figure 1 La boîte noire



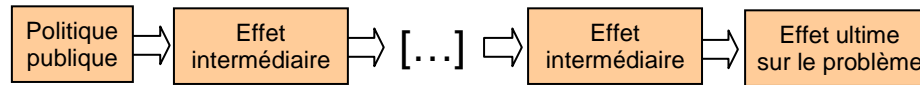


Figure 2 Modèle logique générique

Une situation de boîte noire est insuffisante pour éclairer la prise de décision lorsqu'il s'agit d'adopter une nouvelle politique publique ou d'évaluer une politique déjà en place. Comme le souligne Weiss (1998), les mécanismes de changement ne résident pas dans une intervention en tant que telle, mais dans les phénomènes qui se déclenchent en réaction. C'est donc à ces phénomènes qu'il faut porter attention, surtout dans le cas des politiques publiques. Le champ d'application des politiques publiques est vaste et complexe, les problèmes qu'elles visent le sont aussi. De ce fait, une politique publique n'agit pas directement sur un problème; elle active une série de phénomènes qui finissent par atteindre ce problème. Il s'avère donc nécessaire d'examiner ce qui se passe pendant ce processus pour vérifier si l'hypothèse générale d'efficacité tient la route.

Le modèle logique, outil emprunté aux méthodes d'évaluation de programme (Weiss, 1998; Champagne, Brousselle, Hartz et Contandriopoulos, 2009), permet cette analyse. Construire un modèle logique impose de réfléchir à la chaîne des effets qui doivent se produire pour aboutir à l'effet ultime attendu : la politique publique analysée devrait produire un premier effet intermédiaire, qui devrait déclencher un autre effet, et ainsi de suite jusqu'à l'obtention de l'effet ultime sur le problème visé. Le modèle logique représente cette chaîne des effets attendus (figure 2).

Illustrons maintenant ces idées à l'aide de l'exemple de l'affichage nutritionnel. Comment cette politique publique peut-elle contribuer à l'effet ultime sur un problème de santé tel que l'obésité?

Tel que représenté dans la figure 3, le premier effet intermédiaire attendu est que les consommateurs potentiels lisent l'information nutritionnelle affichée sur les aliments. La deuxième étape implique qu'ils comprennent correctement l'information lue. Mieux informés sur la valeur nutritive des aliments disponibles, les consommateurs seraient amenés à acheter des aliments plus sains, donc à avoir une alimentation plus saine, ce qui, finalement, contribuerait à l'effet ultime recherché : la prévention de l'obésité. Notons qu'un lien direct peut aussi s'établir entre la compréhension de l'information nutritionnelle et une meilleure alimentation, par exemple pour les membres de la famille qui font leur choix parmi les aliments présents à la maison, mais qu'ils n'ont pas eux-mêmes achetés.

Il est très important de noter que le modèle logique ne prétend pas *prouver* que, dans la réalité, les choses se passent comme il les décrit; il représente seulement les effets espérés sur la base d'hypothèses logiques (Williams, Eiseman, Landree et Adamson, 2009; Morell, 2012). Ce n'est qu'en recueillant des données sur les effets réels qu'on pourra voir dans quelle mesure ils cadrent avec la théorie (Weiss, 1998).

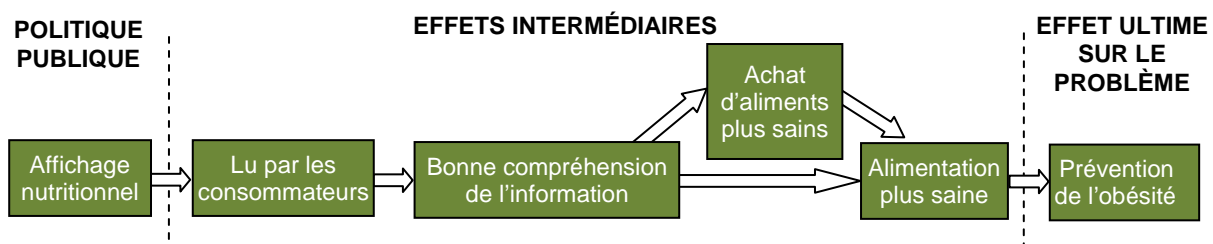


Figure 3 Exemple de modèle logique d'une politique publique : l'affichage nutritionnel

Le type de modèle logique que nous proposons est volontairement très épuré, car le but est justement de représenter de manière simple des politiques publiques qui en réalité sont complexes et difficilement intelligibles (Champagne *et al.*, 2009). Une telle représentation simplifiée est suffisante lorsqu'on utilise le modèle logique comme un outil initial, préparatoire à une réflexion approfondie (évaluation, synthèse de connaissances, etc.). Si, en revanche, on veut un outil final sur lequel s'appuyer à des fins pratiques (prise de décision, planification, etc.), il peut être pertinent de bonifier le modèle logique. On pourrait alors y faire figurer des éléments tels que les facteurs extérieurs qui peuvent faire concurrence à la politique étudiée ou au contraire amplifier ses effets, les éventualités (autrement dit les conditions contextuelles dans lesquelles un phénomène se produirait et celles dans lesquelles un autre phénomène se produirait (Weiss, 1998)), et les effets non recherchés que la politique publique pourrait incidemment déclencher¹.

Ces éléments sont toujours intéressants, mais il existe des enjeux de faisabilité : en règle générale, plus l'objet étudié est spécifique, plus il est facile de construire un modèle logique exhaustif; et inversement. Par exemple, on peut tendre à l'exhaustivité en construisant le modèle logique du tableau de la valeur nutritive au Canada (un format spécifique d'affichage nutritionnel dans un pays

spécifique); si en revanche on s'intéresse aux politiques d'affichage nutritionnel de tous les formats dans tous les pays industrialisés, il est très difficile de repérer et de représenter tous les facteurs extérieurs, toutes les éventualités et tous les effets non recherchés qui pourraient intervenir. La section suivante du document, qui présente les apports des modèles logiques, fera ressortir que même les modèles les plus simples ont une utilité incontestable pour promouvoir une prise de décision éclairée.

Encadré 1 – À ne pas confondre : modèle logique et modèle causal

Un modèle causal représente *toutes* les causes d'un problème; un modèle logique s'intéresse uniquement à la ou aux causes visées par la politique analysée et laisse les autres de côté. La figure 4, qui représente un modèle causal de l'obésité, permet d'apprécier la différence. Les encadrés en pointillés que nous y avons ajoutés indiquent où se situent, dans ce vaste univers, la politique d'affichage nutritionnel et ses effets : il s'agit d'une petite portion de l'ensemble; et encore, l'affichage ne constitue qu'une fraction de ce que contiennent ces boîtes puisqu'il est une politique alimentaire parmi d'autres, contribuant à l'alimentation et à l'apport alimentaire (mais sans les expliquer à lui seul).

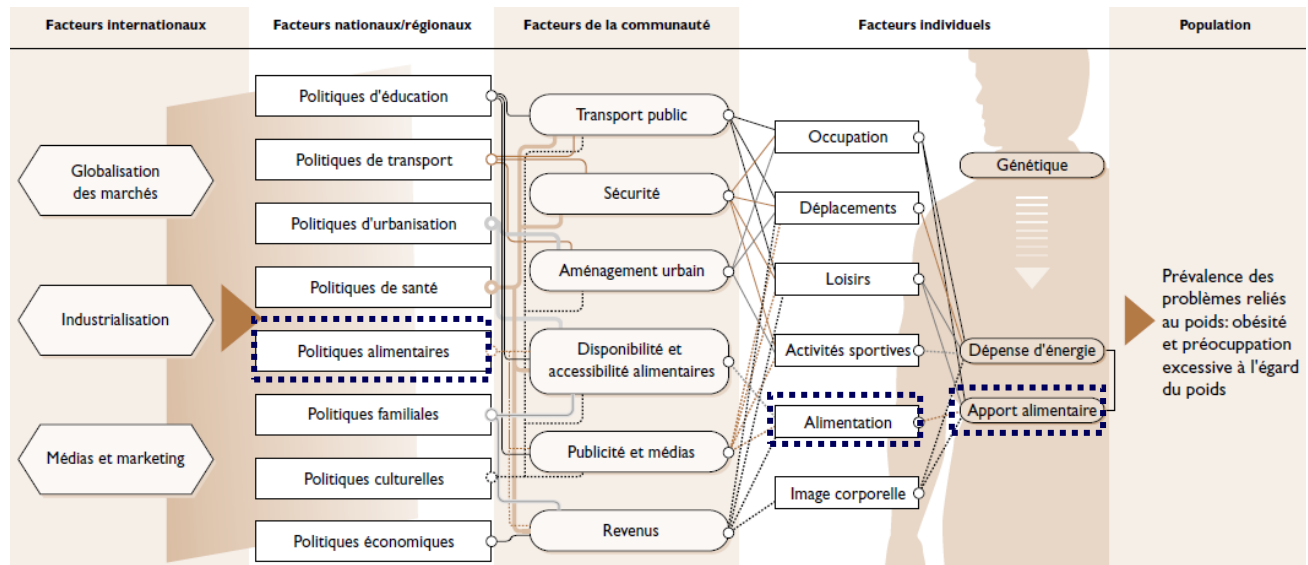


Figure 4 À ne pas confondre : Modèle causal des facteurs influençant la problématique du poids

Adapté de : Groupe de travail provincial sur la problématique du poids (inspiré des travaux de l'International Obesity Task Force), 2004, p. 12.

¹ Pour approfondir sur les effets non recherchés, voir, entre autres, Morestin, 2012.

Encadré 2 – À propos des différences de définition : le modèle logique en évaluation d'impact sur la santé (ÉIS)

Les publications du CCNPPS portant sur l'ÉIS mentionnent aussi le modèle logique, mais avec un sens différent de celui présenté ici (voir par exemple, St-Pierre, 2012).

- **Dans le présent document**, on s'intéresse à l'efficacité d'une politique publique à agir sur un problème de santé en particulier. La perspective est ciblée : le point de départ et le point d'arrivée sont prédéterminés, et l'on cherche à comprendre ce qui se produit entre les deux.
- **Dans la démarche d'ÉIS**, on cherche à repérer les effets qu'une politique publique développée dans un autre but pourrait avoir, incidemment, sur la santé. La perspective est large, en éventail, car on essaie d'anticiper les nombreux effets sur tous les déterminants de la santé : seul le point de départ est déterminé; on est exploratoire et exhaustif en ce qui concerne les effets intermédiaires et les effets ultimes sur la santé.

Pourquoi construire le modèle logique d'une politique publique favorable à la santé?

Parce qu'ils explicitent et précisent les hypothèses d'efficacité, les modèles logiques sont utiles à de nombreux égards : pour circonscrire la politique publique étudiée, apprécier sa plausibilité, guider la collecte de données et le choix d'indicateurs, expliciter les liens de causalité. Par ailleurs, le modèle logique est un outil pertinent à des fins de communication et pour favoriser la collaboration entre parties prenantes. Souvent, la *démarche* de construction du modèle logique est aussi instructive que le modèle en soi (Porteous, Sheldrick et Stewart, 2002).

Reprenons un à un ces différents apports du modèle logique.

1. CIRCONSCRIRE LA POLITIQUE PUBLIQUE ÉTUDIÉE

Si le modèle logique s'avère excessivement complexe, cela peut être parce qu'on essaie

d'aborder comme une seule politique ce qui, en réalité, constitue un *ensemble* de politiques. Par exemple, à première vue, on peut considérer l'amélioration de l'offre alimentaire dans les écoles comme une politique publique. Mais en tentant de construire le modèle logique, on constate vite que cette démarche recouvre plusieurs voies possibles : offrir seulement des aliments sains à la cafétéria; maintenir l'offre existante mais diminuer le prix des aliments sains; afficher de l'information nutritionnelle; etc. Il s'agit en fait d'une *famille* de politiques reposant chacune sur un mécanisme d'action différent, et pour éviter la confusion il faut construire un modèle logique pour chacune de ces politiques et les étudier distinctement. Dans toute réflexion sur les politiques publiques (qu'il s'agisse de prendre une décision, de planifier, d'évaluer, etc.), un tel repérage aide à déconstruire un peu la complexité (Champagne *et al.*, 2009). Dans le cadre d'une synthèse de connaissances, ce repérage a l'utilité spécifique de faire préciser l'objet d'étude envisagé, quitte à le subdiviser pour y consacrer plusieurs synthèses (Morestin *et al.*, 2010; Anderson *et al.*, 2011).

2. APPRÉCIER LA PLAUSIBILITÉ

Le modèle logique aide à apprécier la plausibilité de la chaîne des effets attendus. Il peut apparaître, au moment de sa construction, que certaines attentes sont naïves ou simplistes (Weiss, 1998) ou, dans les cas extrêmes, que les hypothèses ne tiennent tout simplement pas. Le modèle logique peut faire repérer une faille en amont si importante que la chaîne des effets « brise » à un endroit donné, de sorte qu'aucun des effets attendus en aval ne pourra se produire. Par exemple, beaucoup de consommateurs n'ont pas atteint un niveau de littéracie et de numéracie suffisant pour bien interpréter le tableau de la valeur nutritive; dans ces conditions, pour eux, les effets attendus subséquents ne peuvent pas se produire (figure 5).

Une fois qu'il est énoncé, ce constat peut sembler évident; mais justement, en imposant une réflexion plus poussée, construire le modèle logique met en évidence ces phénomènes qui ne seraient pas nécessairement repérés autrement.

Dans un contexte de planification, le constat précoce d'une plausibilité faible permet soit de proposer des solutions si les failles découvertes sont remédiables, soit d'envisager une tout autre politique pour agir sur le problème visé si les failles sont majeures. Dans un

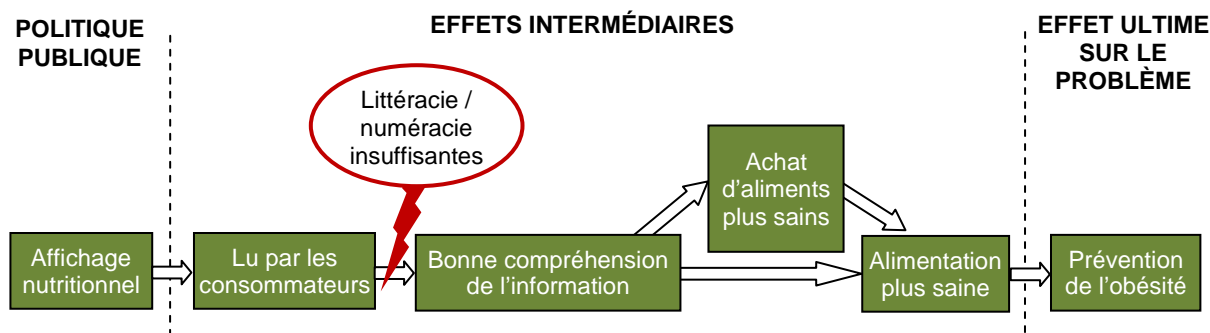


Figure 5 Inefficacité de l’affichage nutritionnel pour certains consommateurs

contexte d'évaluation ou de synthèse de connaissances, ce constat permet de recadrer le mandat (par exemple, analyser les raisons de l'échec au lieu d'essayer de recueillir des données d'efficacité qui, manifestement, ne peuvent pas exister).

3. GUIDER LA COLLECTE DE DONNÉES ET LE CHOIX D'INDICATEURS

Le modèle logique s'avère très utile quand on planifie de collecter des données d'efficacité, soit par une évaluation, soit dans la littérature existante. En l'absence d'orientation, le risque de s'égarer est grand quand on se penche sur les politiques publiques et les phénomènes complexes dans lesquels elles s'insèrent. Par exemple, dans le contexte d'une synthèse de connaissances, une recherche des écrits sur l'affichage nutritionnel conduit à repérer des documents qui, intuitivement, paraissent tous en lien avec cette politique publique, mais qui traitent de sujets très divers : les différents formats d'affichage, les comportements des acheteurs, la lisibilité, la relation entre information et choix, etc. Sans les clarifications apportées par le modèle logique, la frontière du « hors sujet » peut être difficile à situer.

Le modèle logique permet d'aborder la collecte de données de façon plus structurée :

- Il aide à repérer les effets intermédiaires pertinents à documenter. Avoir sous les yeux le modèle logique et une liste qui en est déduite, comme celle de l'encadré 3, permet de choisir de manière réfléchie les liens qu'on considère importants à vérifier. Par exemple, dans le cas de l'affichage nutritionnel, on peut considérer que le dernier lien (efficacité de l'alimentation à modifier le poids corporel) est déjà si solidement établi

dans la littérature de santé publique qu'il est inutile de chercher à nouveau des données pour l'étayer. Concrètement, le modèle logique aide à fixer les critères d'inclusion et d'exclusion dans le cadre d'une revue de littérature (Anderson *et al.*, 2011), et à choisir les questions d'évaluation et les indicateurs à vérifier dans le cadre d'une évaluation de l'efficacité (Porteous *et al.*, 2002).

- Le modèle logique fournit d'emblée un fil conducteur en faisant ressortir les relations entre les différentes données d'efficacité. Certains auteurs considèrent que spécifier ces relations a priori en construisant le modèle logique, au lieu de les spécifier a posteriori en étant influencé par les données découvertes (qui sont rarement exhaustives), contribue à réduire les biais dans les jugements de ceux qui collectent les données (Anderson *et al.*, 2011).

Encadré 3 – Efficacité des phénomènes activés par l’affichage nutritionnel, étape par étape

- 1) Efficacité de l’affichage à susciter la lecture
- 2) Efficacité de l’information à susciter la compréhension
- 3) Efficacité de l’information à influencer les achats
- 4) Efficacité des achats à influencer l’alimentation
- 5) Efficacité de l’information à influencer l’alimentation
- 6) Efficacité de l’alimentation à influencer le poids corporel

Note : Ces six points correspondent aux flèches dans le modèle logique.

4. EXPLICITER LES LIENS DE CAUSALITÉ

Il est délicat de prouver un lien de cause à effet entre une politique et son supposé effet ultime, et ce, pour deux raisons. Premièrement, les effets ultimes des politiques publiques n'apparaissent souvent qu'à long terme (Milton, Moonan, Taylor-Robinson et Whitehead, 2011). Par exemple, l'efficacité de subventionner les garderies pour assurer aux enfants de tous les groupes sociaux des chances égales dans la vie ne peut être mesurée qu'une fois ces enfants rendus à l'âge adulte. En deuxième lieu, les effets supposés sont « dilués » par des facteurs extérieurs, puisque les politiques publiques ne sont qu'un facteur parmi de multiples autres qui influent simultanément sur le problème visé (Milton *et al.*, 2011). Donc, établir une corrélation entre une politique publique et un supposé effet ultime, sans autre élément pour éclairer ce qui se produit entre les deux, ne donne qu'une base très fragile pour affirmer l'existence d'un lien de causalité. Examiner l'évolution de la prévalence d'obésité ne nous renseigne pas nécessairement sur la contribution de la politique d'affichage nutritionnel à cette évolution. Ces deux phénomènes pourraient n'avoir aucun rapport.

L'analyse des effets intermédiaires, soutenue par le modèle logique, aide à faire face à ces deux enjeux : elle permet une estimation précoce de l'efficacité tout en renforçant la présomption de causalité. Le modèle logique pointe les effets intermédiaires qui fourniront de premières indications de l'efficacité (Weiss, 1998). En les mesurant, on constate, d'une part, qu'il se produit vraiment quelque chose et, d'autre part, que la politique publique y joue un rôle. Puis, on part du principe que si les premiers effets intermédiaires sont obtenus et si la politique est basée sur des hypothèses plausibles, il est probable que les effets à long terme suivront (Porteous *et al.*, 2002). Pour reprendre l'exemple des garderies, il est faisable, au bout de quelques années, de vérifier si la subvention permet aux familles moins favorisées d'inscrire davantage leurs enfants en garderie, et de comparer le développement des enfants de 5 ans provenant de différents groupes sociaux et ayant fréquenté ou pas les garderies. Si les données sur ces deux effets intermédiaires sont concluantes, on saura que la politique de subvention des garderies a au moins contribué à cela, et que ce n'est pas une fausse corrélation que de la mettre en lien avec l'égalité des chances (dont la réalité, quant à elle, n'apparaîtra qu'à long terme). En raison de la nature des politiques publiques, on ne peut jamais prouver

hors de tout doute un lien de cause à effet. Mais l'analyse basée sur le modèle logique permet déjà un progrès : si l'on arrive à montrer qu'une politique publique fonctionne jusqu'à un certain point dans la chaîne des effets, on a une meilleure idée de la réalité de sa *contribution* à l'effet ultime (Weiss, 1998; Mayne, 2008).

5. COMMUNIQUER EFFICACEMENT LA LOGIQUE D'INTERVENTION

En soi, le modèle logique est un excellent outil de communication. Il décrit une intervention sous une forme visuelle, compacte, clarifiée, expliquant graphiquement les relations supposées de cause à effet; il est donc plus parlant et plus marquant qu'une description narrative de plusieurs pages (Champagne *et al.*, 2009) ou même qu'une donnée d'efficacité présentée seule (Weiss, 1998). Le modèle logique peut être utilisé pour la communication interne dans une organisation (entre les différents services, ou même pour la formation et l'orientation des nouveaux employés (Porteous *et al.*, 2002)) et pour la communication externe (avec des organisations partenaires, des décideurs politiques, le grand public, etc.).

En plus de sa forme schématique, le modèle logique propose un plan cohérent pour présenter les résultats de la réflexion ou de la collecte de données dans un texte. On peut donc imaginer un rapport présentant en séquence les données d'efficacité correspondant à chaque étape de la chaîne des effets. Le lecteur pourra ainsi mieux comprendre le déroulement de l'action de la politique publique étudiée et repérera plus précisément où surgissent des problèmes dans la chaîne des effets, et donc, où il faut agir pour y remédier (Weiss, 1998). Un document structuré en s'inspirant du modèle logique favorise donc le partage de connaissances avec les personnes responsables de la prise de décision et de l'action.

6. FAVORISER LA COLLABORATION

Parce qu'il est simple d'utilisation et qu'il se prête bien à l'interaction, on peut se servir du modèle logique pour animer une discussion entre parties prenantes au sujet d'une politique publique, et potentiellement, pour favoriser la collaboration de chacun. Essayer de construire ensemble un modèle logique donne l'occasion aux parties prenantes d'explicitier leur cheminement logique et de mettre au jour leurs objectifs respectifs (Champagne *et al.*, 2009), et, peut-être, grâce à la discussion, de

progresser vers un consensus et de faire converger leurs efforts (Weiss, 1998; Porteous *et al.*, 2002).

En résumé : Les modèles logiques de politiques publiques favorables à la santé

Ce qu'ils permettent de faire :

- Circonscrire la politique publique étudiée;
- Apprécier la plausibilité;
- Guider la collecte de données et le choix d'indicateurs;
- Expliciter les liens de causalité;
- Communiquer efficacement la logique d'intervention;
- Favoriser la collaboration.

Ce qu'ils ne font pas :

- Déterminer toutes les causes possibles d'un phénomène donné (c'est ce que fait le modèle causal);
- Repérer tous les effets d'une politique publique sur la santé (c'est ce que fait le modèle logique d'ÉIS).

Comment construire un modèle logique?

Cette dernière section propose quelques pistes pour la construction d'un modèle logique.

Premièrement, il s'agit de transcrire la situation de boîte noire : du côté gauche du support choisi (tableau, feuille de papier ou autre), nommer la politique publique d'intérêt; du côté droit, nommer l'effet ultime espéré sur le problème visé (figure 6).

Si l'on s'intéresse à l'effet qu'une politique pourrait avoir sur plusieurs problèmes, et si ces problèmes ne se prêtent pas bien à une analyse conjointe, il pourrait être nécessaire de construire un modèle logique différent pour chacun (Weiss, 1998).

Il faut ensuite établir les étapes logiques qui doivent se produire pour passer de la politique publique à l'effet ultime, selon une logique « si... alors ». Chaque boîte représentant un effet doit préciser la direction du changement espéré (en utilisant des termes tels que : augmenter, diminuer, éliminer, améliorer, prévenir, raccourcir, alléger, plus, moins, mieux, etc.) (Porteous *et al.*, 2002)

On peut aussi construire la chaîne des effets intermédiaires en procédant en sens inverse. On part ainsi de l'effet ultime en se demandant ce qui doit se produire immédiatement avant pour l'obtenir; puis on se pose la même question pour cet effet intermédiaire, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on arrive à la politique publique.



Figure 6 Exemple de point de départ pour construire un modèle logique

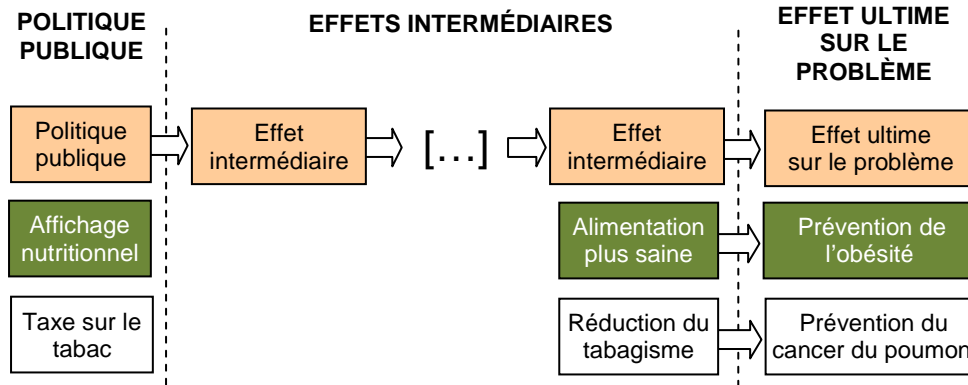


Figure 7 Identification du « dernier » effet intermédiaire

Si l'on a des difficultés à mettre au jour la chaîne des effets intermédiaires, une astuce efficace est de commencer par déterminer le « dernier » effet intermédiaire avant l'effet ultime. En règle générale, il est bien connu, car il est relié à un déterminant proximal du problème visé (voir les exemples en figure 7). Une fois ce maillon indiqué, cela peut donner plus d'inspiration pour repérer les autres effets intermédiaires.

Il n'existe pas de règle quant au nombre d'effets intermédiaires à représenter. Il en est de même pour le nombre de chemins : dans le cas de l'affichage nutritionnel, nous en avons repéré deux, l'un menant directement de la compréhension de l'information à l'alimentation, l'autre passant par les achats; mais pour d'autres politiques publiques, le modèle logique pourrait comporter un seul chemin, ou plus de deux.

Le nombre d'effets intermédiaires et de chemins qu'il est pertinent de représenter varie en fonction de :

- la nature de la politique et du problème étudiés, qui influe sur les phénomènes qui les relient;
- l'utilisation qui sera faite du modèle logique, qui implique un besoin d'analyse plus ou moins détaillée (Porteous *et al.*, 2002; Champagne *et al.*, 2009; Morell, 2012). Le critère pour définir le degré de détail souhaitable consiste à se demander si l'ajout de précisions dans le modèle logique serait utile ou superflu pour la réflexion.

Tout en reconnaissant que le modèle logique doit décrire adéquatement des phénomènes qui sont par nature complexes, la littérature encourage unanimement la simplicité. Porteous *et al.* (2002)

recommandent aux novices de la construction de modèles logiques de s'en tenir à une représentation assez basique et linéaire; une fois la démarche mieux maîtrisée, ils pourront évoluer vers des modèles logiques plus sophistiqués. Dans tous les cas, on devrait chaque fois construire un modèle logique simple dans un premier temps, quitte à le raffiner une fois la réflexion plus avancée (Mayne, 2008). Dans ce deuxième temps, on peut multiplier le nombre d'effets intermédiaires et de chemins. On peut aussi, si on le juge pertinent, intégrer des éléments supplémentaires (facteurs extérieurs, éventualités, effets non recherchés) de l'une des façons suivantes : soit en les représentant en parallèle à la chaîne des effets attendus, avec des flèches qui pointent les endroits où ces éléments ont une influence (sur les boîtes représentant les effets ou sur les liens entre les boîtes; pour des exemples visuels, se référer à Mayne, 2008; De Vlaming, 2010); soit en les mentionnant dans une annexe, pour préserver la simplicité visuelle du modèle logique (Porteous *et al.*, 2002).

Quelles connaissances faut-il détenir au sujet d'une politique publique pour pouvoir construire son modèle logique? Un modèle logique initial s'appuie sur le simple raisonnement et sur des connaissances d'ordre général (issues de l'expérience, de l'observation, de la mise en parallèle avec ce qu'on sait de politiques similaires, etc.) : il s'agit de mettre au jour des relations logiques, et le niveau d'analyse reste général. S'il est besoin d'étayer le modèle logique initial par des données, on peut les chercher auprès d'experts ou dans la littérature. Les parties prenantes peuvent aussi être considérées comme une source de données, mais comme indiqué plus

haut, il est intéressant d'aller plus loin et de les mettre à contribution dans la construction du modèle logique, car c'est une manière d'approfondir leur réflexion quant à la politique publique étudiée.

Le modèle logique doit être considéré comme un outil de travail souple et évolutif. Sa construction est le plus souvent itérative, le modèle logique initial étant révisé à mesure que la compréhension de la politique étudiée s'affine. Il ne faut donc pas s'inquiéter de construire un modèle logique « parfait » : il peut falloir plusieurs versions avant d'aboutir à un modèle à la fois simple et incluant tous les éléments importants (Porteous *et al.*, 2002). D'ailleurs, il n'existe pas de « bonne réponse », de modèle logique unique pour chaque cas (Porteous *et al.*, 2002; Anderson *et al.*, 2011); le modèle logique ne prétend pas représenter une vérité unique, son propos est de stimuler et de soutenir la réflexion.

Conclusion

Plusieurs disciplines utilisent les modèles logiques, et ce, de manières diverses. Le but de cette note documentaire n'était pas de faire une synthèse de ces différents usages ni des courants de pensée qui les analysent. Plus modestement, nous avons présenté ici une façon de construire un modèle logique aux fins d'analyse des effets d'une politique publique favorable à la santé. Nous espérons que le lecteur retiendra que, dans ce contexte, construire un modèle logique n'exige pas de connaissances ou de compétences particulières, requiert peu de temps, même quand on met à contribution plusieurs parties prenantes, et s'avère utile de nombreuses façons pour soutenir la réflexion sur l'efficacité des politiques publiques.

En résumé : Construire un modèle logique

- Décomposer la chaîne des effets attendus entre la politique publique et le problème visé :
D'un côté, nommer la politique étudiée
De l'autre, nommer l'effet ultime recherché
Établir les étapes logiques pour arriver de l'un à l'autre : « si... alors »
(ou en sens inverse)
Pour chaque effet, préciser la direction du changement espéré
- Astuce : Commencer par placer le « dernier » effet intermédiaire
- Nombre variable d'étapes et de chemins
- Facultatif : Intégrer d'autres éléments (facteurs extérieurs, éventualités, effets non recherchés)
- Définir le degré de détail en se demandant quelles précisions supplémentaires seraient utiles pour la réflexion
- Démarche souple et itérative.

Références

- Anderson, L.M., Petticrew, M., Rehfues, E., Armstrong, R., Ueffing, E., Baker, P., ... Tugwell, P. (2011). Using logic models to capture complexity in systematic reviews. *Research Synthesis Methods*, 2, 33-42. doi : 10.1002/jrsm.32
- Champagne, F., Brousselle, A., Hartz, Z., et Contandriopoulos, A.-P. (2009). Modéliser les interventions. Dans A. Brousselle, F. Champagne, A.-P. Contandriopoulos et Z. Hartz (dir.), *L'évaluation : concepts et méthodes*. (pp. 57-70). Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- De Vlaming, R. (2010). Construct a logic model. Dans A. Haveman-Nies, S. C. Jansen, J. A. M. van Oers et P. van 't Veer (dir.), *Epidemiology in Public Health Practice*. (pp. 159-183). Wageningen : Wageningen Academic Publishers.
- Groupe de travail provincial sur la problématique du poids (2004). *Les problèmes reliés au poids au Québec : un appel à la mobilisation*. Montréal : Association pour la santé publique du Québec. Consulté en ligne à : <http://www.aspq.org/documents/file/8-les-problemes-relies-au-poids-au-quebec-un-appel-a-la-mobilisation.pdf>
- Mayne, J. (2008). Contribution analysis: An approach to exploring cause and effect. *ILAC Brief 16*. Rome : Institutional Learning and Change Initiative. Consulté en ligne à : http://www.cgjar-ilac.org/files/publications/briefs/ILAC_Brief16_Contribution_Analysis.pdf
- Milton, B., Moonan, M., Taylor-Robinson, D. et Whitehead, M. (dir.) (2011). *How can the health equity impact of universal policies be evaluated? Insights into approaches and next steps*. Synthèse des discussions d'une rencontre d'experts. Liverpool, 2-4 novembre 2010. World Health Organization. Consulté en ligne à : http://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0019/155062/E95912.pdf
- Morell, J. (2012). *Logic models beyond the traditional view: Metrics, methods, format and stakeholders*. Présentation réalisée à Minneapolis, conférence du 24 au 27 octobre 2012. [Diapositives PowerPoint]. Consulté en ligne à : http://www.jamorell.com/documents/LM%20Workshop%20AEA%202012%2010_14_2012a.pdf
- Morestin, F., Gauvin, F.-P., Hogue, M.-C. et Benoit, F. (2010). *Méthode de synthèse de connaissances sur les politiques publiques*. Montréal : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Consulté en ligne à : http://www.ccnpps.ca/184/Publications.ccnpps?id_article=535
- Morestin, F. (2012). *Un cadre d'analyse de politique publique – Guide pratique*. Montréal : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Consulté en ligne à : http://www.ccnpps.ca/184/Publications.ccnpps?id_article=826
- Porteous, N., Sheldrick, B. et Stewart, P. (2002). Introducing program teams to logic models: Facilitating the learning process. *Canadian Journal of Program Evaluation*, 17(3), 113-141.
- St-Pierre, L. (2012). L'évaluation d'impact sur la santé (ÉIS); un survol. Présentation réalisée le 29 août 2012 lors de la 12^{ème} Conférence internationale sur l'ÉIS [Diapositives PowerPoint]. Consulté en ligne à : http://www.ccnpps.ca/101/Presentations.ccnpps?id_article=821
- Weiss, C. H. (1998). *Evaluation: Methods for Studying Programs and Policies (Second edition)*. Upper Saddle River: Prentice Hall.
- Williams, V. L., Eiseman, E., Landree, E. et Adamson, D. M. (2009). *Demonstrating and communicating research impact*. RAND Corporation. Consulté en ligne à : http://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/monographs/2009/RAND_MG809.pdf

Mars 2013

Auteurs : Florence Morestin et Julie Castonguay, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé

COMMENT CITER CE DOCUMENT

Morestin, F. et Castonguay, J. (2013). *Construire le modèle logique d'une politique publique favorable à la santé : pourquoi et comment?* Montréal, Québec : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé.

REMERCIEMENTS

Les auteures remercient Nolwenn Noisel et une réviseure anonyme pour leurs commentaires sur une version préliminaire de ce document.

Le Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS) vise à accroître l'expertise des acteurs de la santé publique en matière de politiques publiques favorables à la santé, à travers le développement, le partage et l'utilisation des connaissances. Le CCNPPS fait partie d'un réseau canadien de six centres financés par l'Agence de la santé publique du Canada. Répartis à travers le Canada, chacun des centres de collaboration se spécialise dans un domaine précis, mais partage un mandat commun de synthèse, d'utilisation et de partage des connaissances. Le réseau des centres agit autant comme une structure de diffusion des contributions spécifiques des centres que de lieu de production conjointe des projets communs. Le CCNPPS est hébergé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), un chef de file en santé publique au Canada.

La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada par le biais du financement du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS). Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.

N° de publication : 1838

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur les sites Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : www.inspq.qc.ca et du Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé au : www.ccnpps.ca.

An English version of this paper is also available on the National Collaborating Centre for Healthy Public Policy website at: www.ncchpp.ca and on the Institut national de santé publique du Québec website at: www.inspq.qc.ca/english.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – 3^e TRIMESTRE 2014
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA
ISBN : 978-2-550-70853-7 (VERSION IMPRIMÉE ANGLAISE)
ISBN : 978-2-550-70854-4 (PDF ANGLAIS)
ISBN : 978-2-550-70851-3 (VERSION IMPRIMÉE)
ISBN : 978-2-550-70852-0 (PDF)

©Gouvernement du Québec (2014)

